

Image not found or type unknown



Récompense rapportée à la donation

Par **Cydozal**, le **31/01/2019** à **17:57**

Bonjour

mon père décédé fin 2018 avait reçu en donation de ses parents un appartement il était marié depuis 1958 avec ma mère sous le régime de la communauté et ils avaient une donation au dernier vivant. Il a vendu cette appartement en 1982. et dépensé l'argent depuis en voyage voiture et autre avec ma mère Lors de la succession en cours, le notaire veut rentrer la somme de cette appartement dans la succession au titre de récompense,

Est ce normal?

y a t il une prescription ?

merci